

De l'état des biens de l'église

Une équipe bénévole a consacré cinq longues années à réaliser l'inventaire de la basilique Notre-Dame. Samedi, l'ouvrage a été officiellement réceptionné.



Parmi les signataires de ce précieux document, Mgr André Lacrampe, qui vivait sans doute là ses toutes dernières heures en terre grayloise.

CE DÉTAIL n'aura échappé à personne, et la plupart des orateurs du jour l'ont rappelé : c'est bien à un événement "d'une grande solennité" qu'a assisté, samedi en salle des Mariages, un petit comité.

Plus d'un siècle après la loi sur la protection des Eglises et de l'Etat, mais bel et bien dans l'année du centenaire de la loi sur la protection du patrimoine national, ces deux mondes se sont rassemblés en la maison commune pour la signature de l'inventaire des biens culturels et culturels de la basilique Notre-Dame. Une tâche colossale et un travail de fourmi !

Ce ne sont pas moins de 375 objets, parmi lesquels 32 sont inscrits ou classés, qui ont été "sortis, mesurés, pesés, décrits, photogra-

phiés, puis rangés", a rappelé Anne-Marie Debief, cheville ouvrière de ce fantastique chantier lancé en 2008. C'est à ce moment, en effet, que l'abbé Jean Kita avait confié à Robert Richeton la coordination de ce travail d'inventaire à l'échelle de l'unité pastorale, huit ans après que le diocèse l'ait lui-même lancé sur l'ensemble de son territoire.

Autour d'Anne-Marie Debief, une équipe bénévole s'est rapidement constituée, avec Marie-Claude Mouillot, Rosie Lamazouère, Claude Talaïa, Bernard Debief et Emmanuel de Sainte-Marie d'Agneaux.

Abordé en mars de cette année, le travail n'a guère été interrompu que trois mois durant, notamment en raison des festivités liées au centenaire couronne-

ment de l'image miraculeuse de Notre-Dame de Gray, en 2009.

Enfin achevé début 2010, le grand recensement n'a fait que précéder une nouvelle gageure : "le récolement des œuvres immeubles par destination, décors sculptés, tableaux, vitraux, ferronneries", précise Anne-Marie Debief. Puis vint le temps de réaliser l'ouvrage papier, étape pour laquelle le secours de la mairie, et en particulier de l'adjointe à la culture Anne-Laure Fléty et de la conservatrice du musée, Brigitte Olivier, a été déterminant.

Aujourd'hui, l'imposant document a vu le jour. Et c'est sur chacun des trois exemplaires qu'ont été apposées les signatures de Michel Alliot, de l'abbé Laurent Bretillot et de l'archevêque Mgr André Lacrampe.

Après le tout premier



Emmanuel de Sainte-Marie d'Agneaux, auteur de la fantastique redécouverte des "livres des miracles".

recensement de 1906, puis l'inventaire partiel de 1990, cette copieuse photo instantanée précise notamment que 95% des biens de la basilique sont propriété de la Ville de Gray, le reste étant possession de la Paroisse.

"Si tout ce patrimoine était aujourd'hui à la charge de nos paroisses, on connaîtrait bien des difficultés", a observé Mgr Lacrampe, en se félicitant "de la bonne synergie souvent constatée avec les mairies, et notamment à Gray". Dans notre unité pastorale, neuf villages sont déjà parvenus au bout de ce travail, et quatre sont en cours. A l'échelle du diocèse, sur 789 églises, seuls, 250 dossiers ont été menés à terme.

Gray semble donc posséder en la matière une certaine longueur d'avance.

Notre ville ne devrait pas, pour autant, s'endormir sur ses lauriers. Anne-Marie Debief a voulu le rappeler : "Il appartient à ceux qui

"Un inventaire exhaustif et d'une grande valeur"

ont la charge de cet immense patrimoine de le préserver, de l'enrichir et de veiller à sa pérennité". Un sentiment totalement parta-

gé par Anne-Laure Fléty, qui voyait en cet inventaire "le travail de tout un mandat". "Il va falloir faire connaître ces richesses, les faire vivre et les restaurer au mieux pour que nous puissions tous en être fiers". "Il fallait une réelle passion et beaucoup de foi, pour venir à bout de ce travail", a, quant à lui, fait remarquer Michel Alliot, "cet inventaire exhaustif est pour nous d'une très grande valeur".

Didier CHEMINOT